

Article 31 du Règlement

Le Canada atlantique a déjà été trop malmené. Nous ne pouvons pas tolérer que le gouvernement assène un autre coup à nos circonscriptions rurales. Je cite en exemple le cas de Canso, en Nouvelle-Écosse, où l'usine de transformation de poisson est menacée de fermeture. Le groupe de travail recommande que Canso soit supprimée de la liste des localités dont les habitants ont droit à ces déductions fiscales.

Les circonscriptions rurales ne devraient pas avoir à payer pour l'incurie du gouvernement. Lorsqu'il est question d'accorder des avantages, elles ne devraient pas être supprimées de la liste et oubliées, mais bien élevées au premier rang.

LE LOGEMENT

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Monsieur le Président, je voudrais appeler l'attention de la Chambre sur le bilan du gouvernement dans le secteur du logement coopératif. En 1986, le gouvernement s'est engagé à financer 5 000 logements coopératifs par année. Mais en 1986, il n'en a financé que 2 900; en 1987, 3 800; et en 1988, 3 100. Et cette année, il n'en finance que 1 700, le tiers de ce qui avait été promis en 1986.

Aujourd'hui, le ministre a annoncé une décision qui ne permet pas de savoir si le gouvernement renonce à saborder le logement coopératif. En effet, de nombreuses entreprises connexes du secteur du logement coopératif, qui sont chancelantes et qui cherchent désespérément à tenir le coup malgré les compressions budgétaires fédérales, reçoivent des avances plus importantes pour des mises en chantier. Ces avances devront être remboursées intégralement. Ce n'est pas cela qui va faire réaliser un logement coopératif de plus. Les gens qui ont besoin d'une maison veulent une véritable politique de logement. Ce qu'on leur donne à la place, ce sont des écrans de fumée et des mirages. Quand le gouvernement va-t-il respecter ses engagements en matière de logement coopératif?

* * *

• (1410)

[Français]

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

M. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Monsieur le Président, j'aimerais mentionner que lundi dernier avait lieu la Journée de mobilisation et de visibilité des organismes communautaires du Québec.

Quelque 67 organismes de ma circonscription m'ont sensibilisé à leur réalité de manque à gagner et de non-reconnaissance comme intervenants sociaux.

Je demande donc à notre ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{me} McDougall) de prendre en considération les revendications des groupes communautaires en

vue de les aider à obtenir une reconnaissance réelle par la mise en place d'une politique de financement adéquate.

En ce sens, les critères d'admissibilité et d'embauche des divers programmes d'emplois fédéraux devraient être pensés en fonction des besoins des organismes du secteur communautaire.

Aucun pays, monsieur le Président, pas plus que le Canada, ne peut se passer de l'action de ces milliers d'intervenants bénévoles qui représentent une ressource inestimable pour l'amélioration de la qualité de vie des plus démunis de notre société.

* * *

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Mac Harb (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, le gouvernement canadien est en train de dire aux Canadiens et aux Canadiennes qu'ils ne comprennent pas la taxe sur les produits et les services. Les Canadiens et les Canadiennes sont accusés d'être mal informés et naïfs à ce sujet.

[Traduction]

Je prends la parole aujourd'hui pour dire que les Canadiens comprennent. Ils comprennent qu'ils ont été trompés au sujet de cette taxe. Les Canadiens sont déçus et sont totalement opposés à la direction prise par le gouvernement.

Celui-ci affirme que cette taxe ne générera pas de nouvelles recettes, qu'elle sera visible et qu'elle sera fondue dans les systèmes provinciaux de taxes de vente. Pendant les élections, les conservateurs faisaient des courbettes et des ronds de jambe devant les Canadiens, mais maintenant, ils leur servent plutôt des crocs-en-jambe.

Dans ma circonscription d'Ottawa-Centre seulement, 2 500 personnes se sont jointes à une coalition contre la taxe sur les produits et services en disant «non» aux 9 p. 100, «non» aux 7 p. 100 et «non» à la taxe sur les produits et services.

Quand le gouvernement écouterait-il les Canadiens et renoncera-t-il à cette taxe?

* * *

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE DES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Monsieur le Président, le Conseil économique des provinces de l'Atlantique a publié son rapport trimestriel lundi dernier. Ce rapport annonce de bonnes nouvelles sur l'état de l'économie du Nouveau-Brunswick. Le CEPA assure que cette province affichera la plus forte reprise économique du Canada atlantique en 1989 et en 1990, qu'elle rejoindra